

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** la décision cadre en date du 13 avril 2023 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins organisés au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 13 avril 2023 ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-FSEG-06 en date du 13 avril 2023 fixant le calendrier électoral pour le renouvellement des représentantes et des représentants usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-FSEG-07 en date du 13 avril 2023 portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement des représentantes et des représentants usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le 11 mai 2023 ;
- VU** les annexes adossées au présent arrêté ;


ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont proclamés les résultats du scrutin tels que présentés dans l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La Directrice Générale des Services par intérim, Madame Marie Garapon, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 11 mai 2023

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ


Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Jean-Luc Dubois-Randé

ANNEXE :

- Procès-verbal pour le Conseil de gestion de l'UFR des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne – COLLÈGE USAGERS

ELECTIONS PARTIELLES
PROCES VERBAL
ELECTIONS FSEG - COLLEGE USAGERS

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	1662
Nombre d'émargements	12
Nombre d'enveloppes de vote	12
Taux de participation	0,72%
Nombre de votes blancs	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	10

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
de Saint-Maur à Créteil ,l'UNEF s'engage en FSEG depuis 50 ans !	10 100,00%	1. ALICE DE BRITO	Titulaire
		2. NICOLA ARDILLO	Titulaire
		3. LOUISE SAILLY	Titulaire
		4. ALHASSANE SOW	Titulaire

Conclusion

Titulaires : Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Suppléants : L'élection est finalisée, mais il reste 4 sièges non pourvus par insuffisance de candidats éligibles.

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 10/05/2023 à 10h00 au 11/05/2023 à 16h00.